



## Compte Rendu de la réunion de la Délégation Unique du Personnel du 28 mai 2018

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Olivier Vannier, Philippe Lehouchu, Laurence Orge.
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Julie Athanassiadis	Aurore Weiss
Olivier Martinez	Fabien Foulon
Pascal Tournier	Carl Van Baelen
Jean-Louis Samudio	Virginie Duchemann
Thierry Viard	
Délégué Syndical	
Olivier Martinez, CFE-CGC	
Médecin	
Docteur Bitoun, excusée	



## **Ordre du jour DUP**

### **Ordre du jour conjoint CE et CHSCT**

1. Approbation du PV de la réunion DUP du 26 mars 2018 et du 24 avril 2018

### **Ordre du jour CHSCT**

1. Point sur les accidents du travail et trajets
2. Revue des Indicateurs RPS – documents ci-joints
3. Suivi et Revue du Plan d'Actions et de Prévention RPS
4. Présentation de l'inspection trimestrielle du CHSCT
5. Information et consultation sur le rapport annuel du CHSCT et le document unique : Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et des actions menées au cours de l'année écoulée- Documents ci-joints.

### **Ordre du jour CE**

1. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle – Suite – Avis à rendre
2. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir (1/2): politique de recherche et de développement technologique – Suite – Avis à rendre
3. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir (2/2) : Les comptes annuels des deux sociétés, l'utilisation du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche, l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – rapport de gestion, Bilan et présentation CICE ci-joints
4. Présentation du budget du Comité d'Entreprise



## **Ordre du jour conjoint CE et CHSCT**

1. Approbation du PV de la réunion DUP du 26 mars 2018 et du 24 avril 2018

Les PV sont approuvés en réunion.

## **Ordre du jour CHSCT**

1. Point sur les accidents du travail et trajets

Accidents et incidents survenus pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :

- Accident de travail : 0
- Accident de trajet : 0

2. Revue des indicateurs RPS

Sophie Baquié a présenté à l'assemblée les indicateurs RPS pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :

- 20 arrêts de travail
- 189 jours d'incapacité temporaire de travail
- 17 personnes avec un arrêt de travail
- 1 personne avec 3 arrêts

Le long arrêt de 90 jours est lié à la personne présentant des symptômes de RPS sur le site de Vélizy. Cette personne a rencontré le médecin du travail qui a décidé de faire une analyse de poste. Après étude, une inaptitude à tout poste a été prononcée et l'entreprise a donc engagé une procédure de licenciement pour inaptitude comme la loi l'autorise.

Les 3 arrêts pour une personne sont dus à des problèmes de santé.

Embauches et départs pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 :

- Embauches : 1 personne. Transfert d'un employé de Fairchild vers l'entité On Semiconductor
- Départs : 3 personnes



### 3. Suivi et Revue du Plan d'actions et de prévention RPS.

Le groupe 4 (support, finance, CAD, ...) avait un taux de 60% de personnes en situation de stress d'après la dernière étude Karasek.

Après enquête par la DRH et le comité de pilotage, il semble que la problématique touche seulement l'organisation Finance. Les problèmes seraient liés à un manque de communication avec la nouvelle hiérarchie basée en Tchéquie.

La DUP vérifiera dans les prochains mois l'amélioration de cette situation.

L'employé de Vélizy présentant des symptômes RPS a rencontré le médecin du travail. Celui-ci a décidé de faire une analyse de poste. Après étude, il a décidé de promulguer une inaptitude à tout poste. La société a donc entamé une procédure de licenciement comme la loi l'autorise.

Les élus de la DUP demandent si la société compte se pencher sur les postes de GSM qui semblent assujettis à des risques RPS plus élevés que d'autres métiers vu la pression amenée par les clients.

Des employés de Vélizy ayant le même poste devraient être suivis de plus près pour éviter toute répétition de RPS.

Lors de la présentation des résultats de l'ON SURVEY France, il avait été détecté une disparité entre les résultats ASG, assez bons, et les chiffres médiocres de R&D. Une recompilation des résultats devaient être faite par la RH. Kris D'Haene devrait faire une nouvelle présentation aux employés en Juin.



## Ordre du jour CE

1. Information et consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences : l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les orientations de la formation professionnelle – Suite – Avis à rendre

La DUP donne un avis positif sur ce point. La DUP note que l'arrivée de stagiaires s'est concrétisée récemment. Pour les deux entités françaises, la DUP restera attentive à l'évolution des effectifs, en particulier dans le cas des remplacements de personnes quittant l'entreprise. Concernant l'activité de l'équipe dirigée par Christophe Basso et du personnel associé, la DUP ne perçoit toujours pas l'envie d'augmenter l'effectif toulousain et à minima la volonté de le maintenir. Concernant l'activité Automobile, la DUP souhaite que le développement de projets entièrement conçus à Toulouse reste une priorité.

2. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir (1/2) : politique de recherche et de développement technologique – Suite – Avis à rendre

La DUP donne également un avis positif sur ce point. Les commentaires du point 1 sur l'activité du site de Toulouse restent valables pour celui-ci.

3. Information et consultation sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir (2/2) : Les comptes annuels des deux sociétés, l'utilisation du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche, l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – rapport de gestion, bilan et présentation CICE ci-joints

Présentation des documents relatifs au CICE par Sophie Baquie. Une partie de cette somme sera utilisée pour les formations et l'achat de matériel testeur.

Le CICE sera remplacé l'année prochaine par une baisse des charges de l'entreprise.

Présentation des comptes annuels des 2 sociétés par Laurence Orge.

Pour la société ON Semiconductor France SAS, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 2,8m€. Le résultat fiscal est nul compte tenu des déficits reportables. Le montant du Crédit Impôt Recherche est de 3 084 k€ (contre 2 887 k€ pour l'année fiscale 2016). A noter que la société a acquis en Septembre 2017 un nouveau testeur (T2000 System) pour un montant de \$774k, en remplacement du précédent testeur.



La fin du remboursement du contrat de crédit-bail pour le bâtiment de Toulouse est contractuellement fixé au 21 Janvier 2020.

L'entité ON Semiconductor SAS est bénéficiaire.

La DUP émet un avis positif au vue de cette présentation.

#### 4. Présentation du budget du comité d'entreprise

Julie Athanassiadis présente le budget du comité d'entreprise.

Le budget est en baisse car la masse salariale a chuté en raison d'une diminution des effectifs.

Les comptes sont à l'équilibre. Des diminutions de budget pour 2018 ont été demandées aux différents clubs pour s'adapter à la baisse du budget global.

#### 5. Questions diverses

Les élus demandent quel est le rôle précis du nouveau poste de 'Privacy Chief officer'. Carolina de Landsheer explique que les nouvelles lois RGPD imposent que les compagnies gèrent de manière très strictes les informations de leurs employés (date de naissance, adresse.....) d'où la nécessité d'avoir un responsable pour cette nouvelle Exigence.

Question DP : voir la réponse dans le document attaché

Toulouse, le 28 mai 2018,

Yolande de Busschop  
Présidente

Pascal Tournier  
Secrétaire